



Documents d'urbanisme

Prise en compte des enjeux de
qualité de l'air

Octobre 2018

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

ADEUS

An aerial photograph of a dense urban landscape, likely a European city. The image shows a high concentration of buildings with varied rooflines, including many mansard roofs. A large, prominent cathedral with a tall, ornate spire is visible in the center-left. The surrounding area is filled with smaller, multi-story buildings, creating a textured, layered appearance. The overall color palette is muted, with greys, browns, and greens.

PLUi métropolitain

Dispositions existantes

Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi

* Métropole durable :

- * société sobre en carbone
- * maîtriser les pollutions et nuisances
- * performance énergétique sur logement neuf et en réhabilitation
- * conditions d'une transition énergétique
- * adaptation aux conséquences du changement climatique



Dispositions actuelles du PLUi

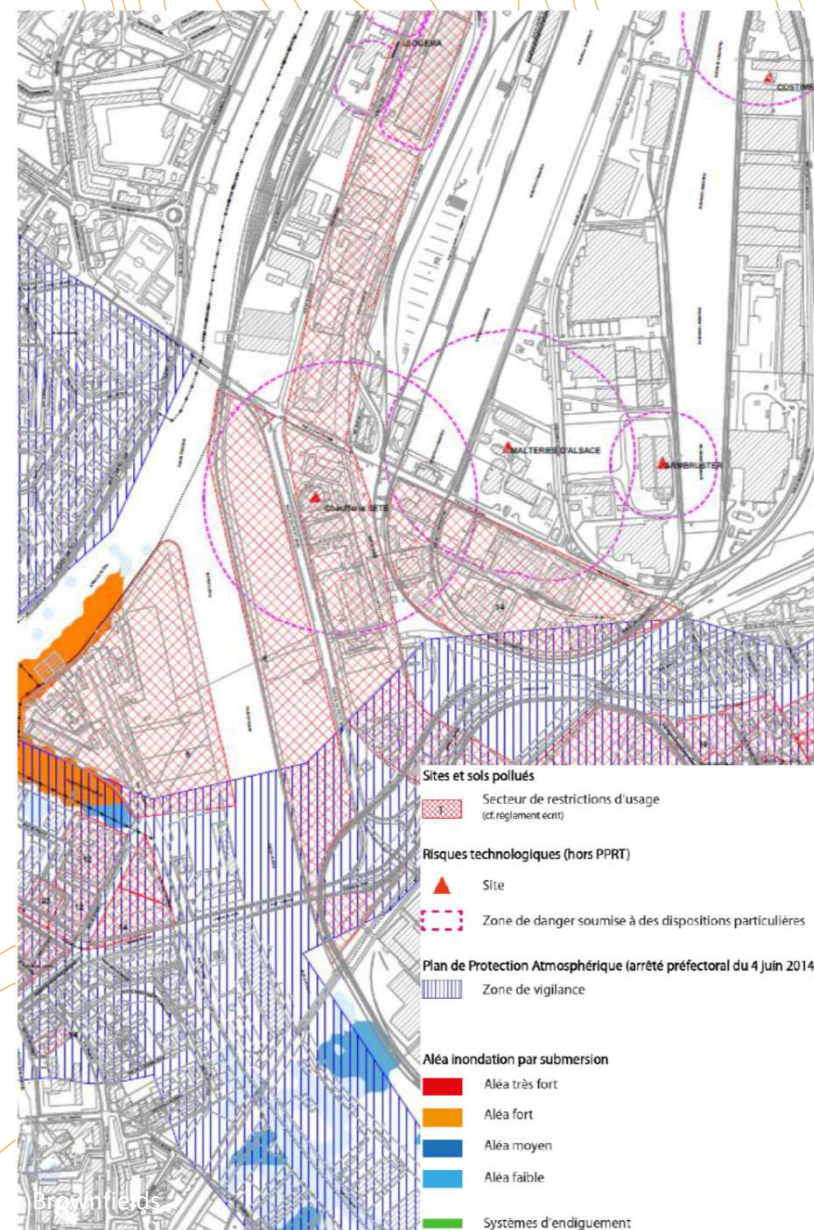
- * Volet Habitat (prise en compte qualité de l'air intérieur et extérieur en zone de vigilance)
- * Volet Déplacement (promotion des modes alternatifs)



Dispositions actuelles du PLUi

* Règlement

- * art.1 restriction usage en zone vigilance pollution sol



Dispositions actuelles du PLUi

* Règlement

* art. 6 tolérance d'empiètement isolation extérieure du bâti existant



Dispositions actuelles du PLUi

* Règlement

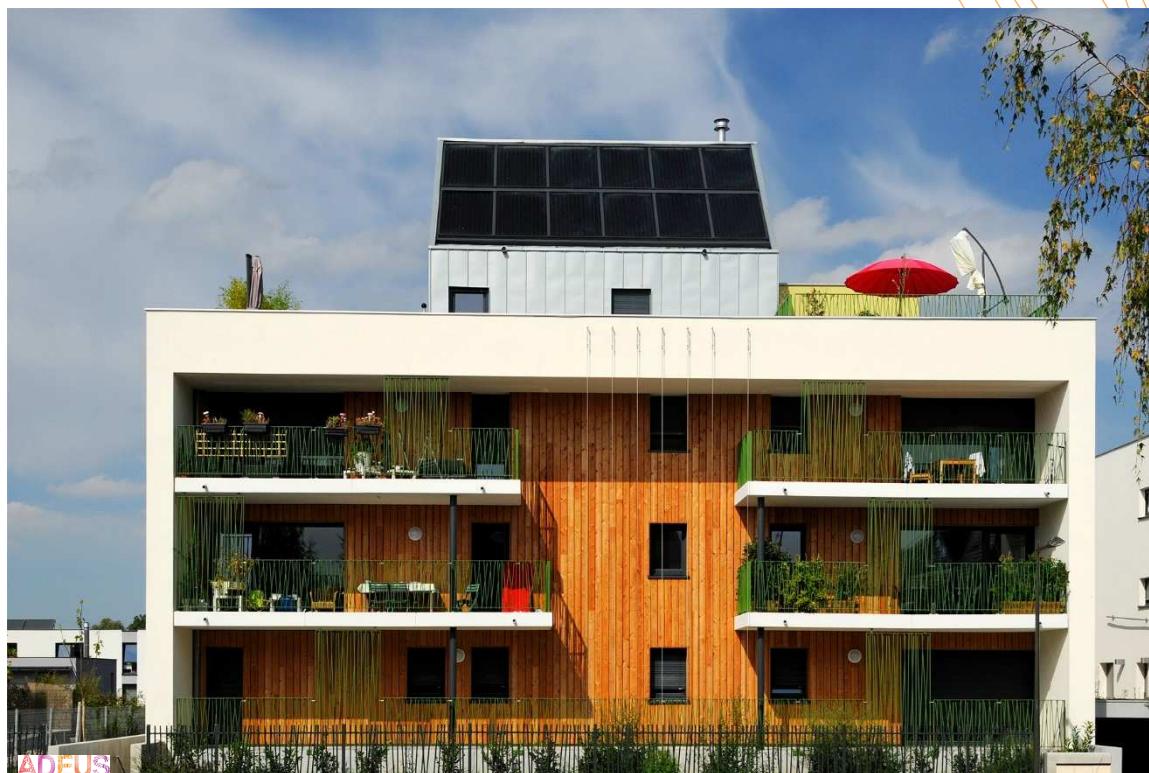
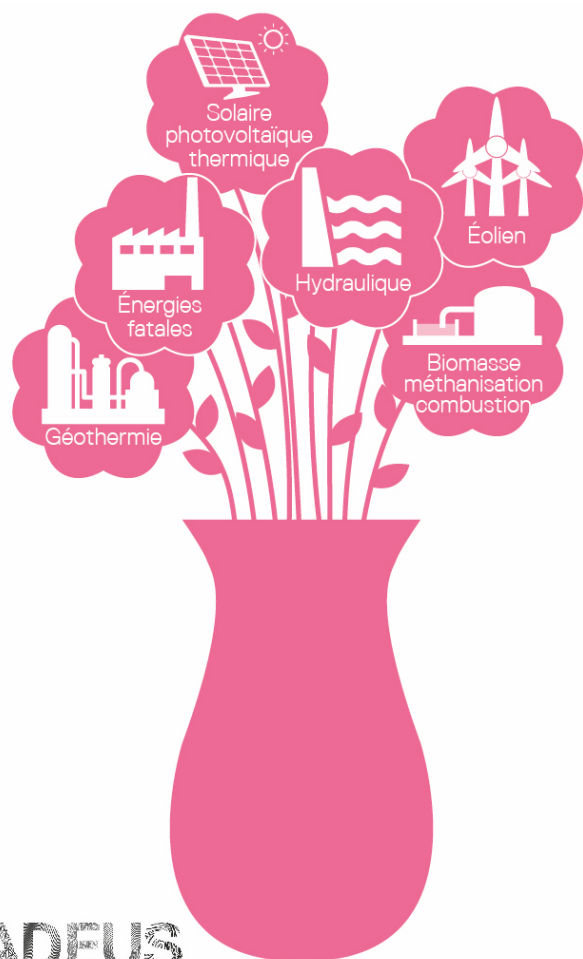
- * art.13 minimum pleine terre (perméable- permettre les plantations)



Dispositions actuelles du PLUi

* Règlement

* art.15 sur Performance énergétique – privilégier
raccordement aux Énergies Renouvelables



Dispositions actuelles du PLUi

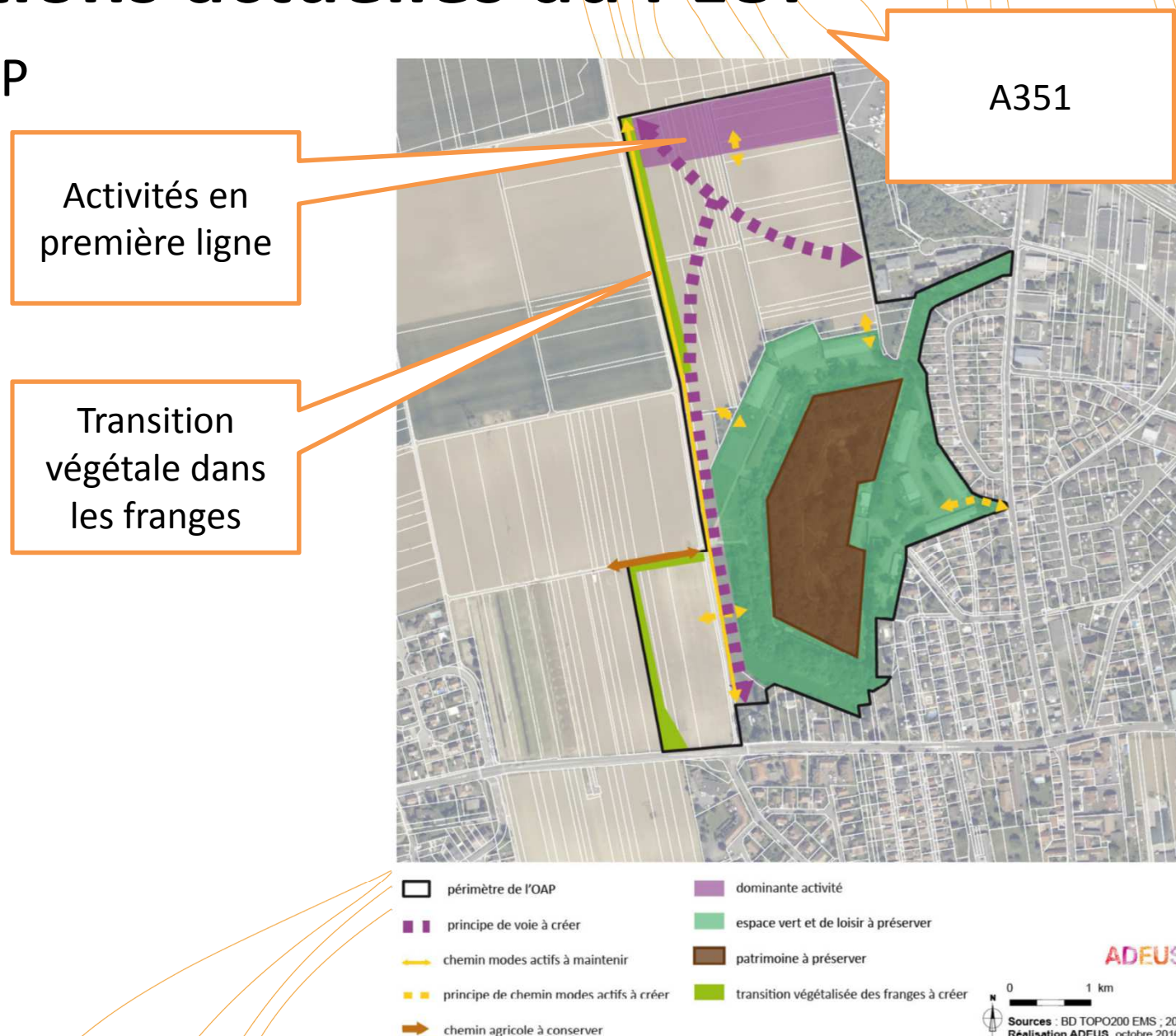
* Documents d'orientation des secteurs de développement :

- 30% d'énergies renouvelables sans émission
- Trame Verte et Bleue , espaces verts
- Déplacements piétons/cycles...



Dispositions actuelles du PLUi

* Schéma OAP

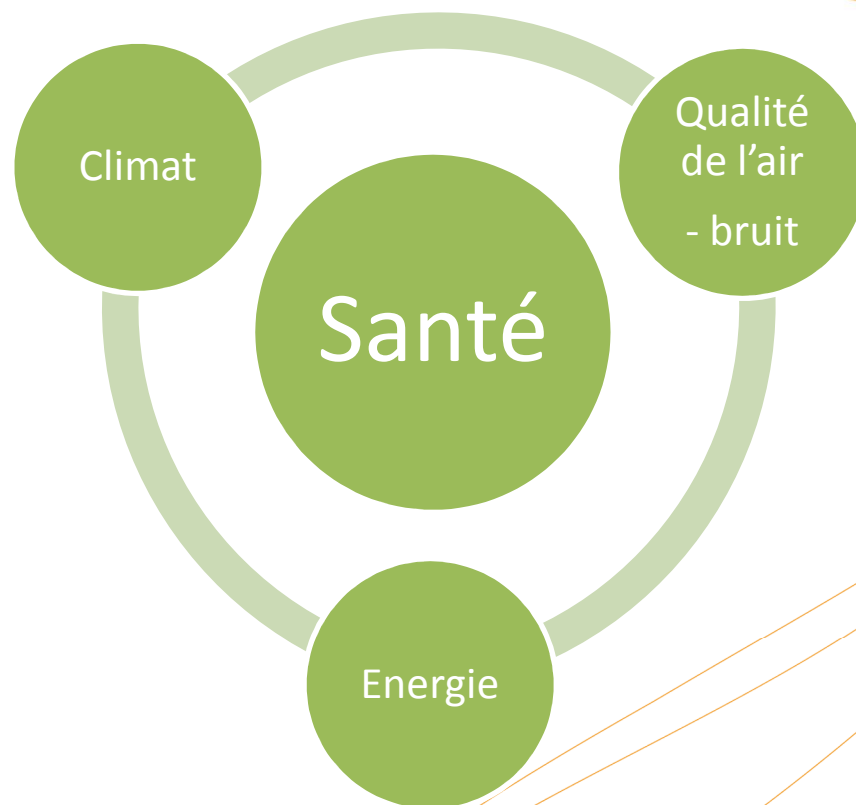


An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a river (the Seine) flowing through it. The image features a mix of traditional European architecture and modern buildings, including a large, curved, modern structure on the right bank. The river is a central element, with several bridges crossing it. The surrounding area is densely built-up with trees and greenery interspersed among the buildings.

PLUi métropolitain

Nouveaux outils en cours de mise en place

Orientation d'aménagement thématique : air climat énergie - santé



Développer la culture du bon sens

OAP thématique : air climat énergie - santé

- Objectifs : Santé au sein du document d'urbanisme



OAP thématique : air climat énergie - santé

* éviter l'exposition de la population (air et bruit)

Une école au
bord de
l'autoroute ?



Une aire de jeu au
bord d'une voie
ferrée ?



OAP thématique : air climat énergie - santé

* réduire l'exposition de la population (air et bruit)



OAP thématique : air climat énergie - santé

* s'adapter au changement climatique – ilots fraîcheurs



OAP thématique : air climat énergie - santé

* s'adapter au changement climatique – ilots fraîcheurs

Zones ombragées,
Espaces verts



Points d'eau



Façade végétalisée



Parking végétalisé



OAP thématique : air climat énergie - santé

✱ objectif 100 % ENR d'ici 2050



Limites au niveau des documents d'urbanisme

- Ne gère que les projets futurs et pas l'existant
- Limitée au code de l'urbanisme (ne peut agir sur la construction ou sur les usages)



Synergies et antagonismes :

- * Orientation Sud bâtiment pour apports solaires hiver mais à éviter en été (brise soleil...).



- * Paradoxes de la ville dense et exposition aux pollutions



Synergies et antagonismes :

* Énergies renouvelables bois
mais émission de particules



* Énergies renouvelables et
enjeux patrimoniaux. Or
potentiel EnR du territoire est à
plus de 60% sur le bâti existant !





www.adeus.org

Merci de votre attention

Equipe projet :
Stéphane WOLFF

ADEUS – Octobre 2018

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables
su le site de l'ADEUS www.adeus.org

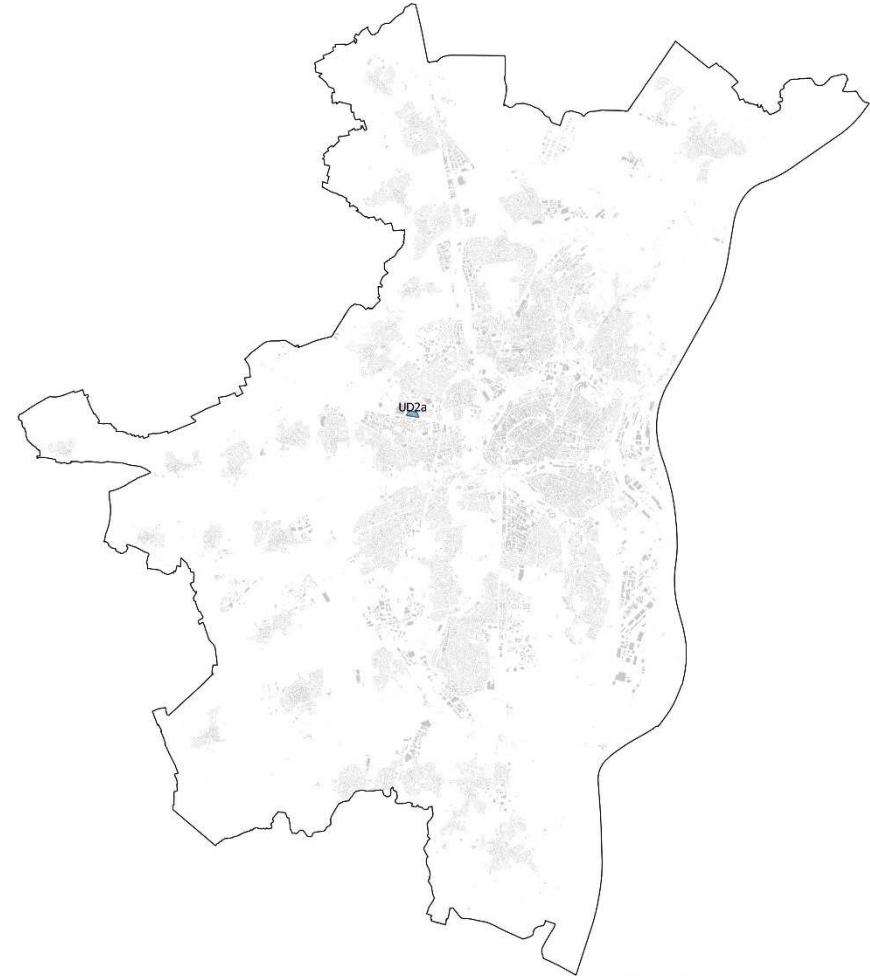
L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



Dispositions actuelles du PLUi

* Règlement

- * art.1 interdiction logements dans bande de 100m par rapport à A351 en zone UD2a



ADEUS



0 2.5 5 km

Sources : EMS 2018, IGN BD Topo 2017
Réalisation : ADEUS, Octobre 2018